



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

21-08-2015-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 août 2015

Le vingt et un août deux mil quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BERT, ETCHART, PALIS, PEAN, LOQUET, et ainsi que, MM.CLAVÉ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

Pouvoirs : M.CAMDESSUS a donné pouvoir à M. CLAVÉ
Mme POLHER a donné pouvoir à M. LETARGUA
M. LACOSTE-PEDELABORDE a donné pouvoir à Mme
ETCHART

Excusés : Mme BAZIARD, M. DUCOS DUCQ

Secrétaire de séance élu : M. HERVE HILLOOU

OBJET : ECHANGE DE TERRAIN COMMUNE DE MONT /CUYEU EUGENE

Mr CUYEU Eugène propriétaire des parcelles BE 184 et BE 186 et l'indivision DOMBLIDES propriétaire des parcelles BE 183 et BE 185 s'étaient engagés à faire l'échange des parcelles compte tenu de la disposition des parcelles.

Entre temps, la Commune a racheté les terrains de l'indivision DOMBLIDES y compris les parcelles BE 183 et BE 185 pour

Suite à la demande de Mr CUYEU Eugène, la Commune souhaite procéder à l'échange des parcelles BE 184 et BE 186 d'une superficie totale de 1 100 m2 en échange des parcelles BE 183 et BE 185 propriété de Mr CUYEU Eugène d'une superficie de 1123 m2.

Cet échange se fait sans soulte

Oui l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de procéder à l'échange des parcelles BE 184 et BE 186 d'une superficie totale de 1 100 m2 contre les parcelles BE 183 et BE 185 propriété de Mr CUYEU Eugène d'une superficie de 1123 m2.
- AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents correspondants à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

